

Séparatisme islamique : le tour de passe-passe du président MACRON !

En abandonnant le terme de communautarisme pour celui de séparatisme, le président MACRON cherche en réalité à détourner l'attention des citoyens français pour mieux leur faire accepter la montée en puissance de l'étouffant fait communautaire contre ce qui survit de notre Nation émancipatrice.

En discourant, le 2 octobre 2020, uniquement contre la grave menace que représentent les radicaux islamiques, il essaye pathétiquement, à un an et demi de l'élection présidentielle, de dompter de manière quasi-désespérée et par une sorte de fuite en avant, le monstre du communautarisme politico-religieux que lui et ses prédécesseurs ont volontairement laissé s'installer en France, depuis cinquante ans, dans le sillage d'une forte immigration d'origine non-européenne.

Immigration d'autant plus déstabilisante qu'elle est massive, ethniquement différente et culturellement portée à la domination puisque l'islam est à ses yeux et selon le coran, la seule vraie et légitime religion, comme le montre encore cette attaque par des mineurs et au gaz lacrymogène, le 19 septembre 2020 dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, d'une boucherie-charcuterie parce qu'elle vend du porc ! C'est d'ailleurs toujours ce même mode opératoire du harcèlement qui est mis en œuvre pour chasser à la fois les habitants, ethniquement et culturellement, étrangers à la communauté et les commerces perçus comme impurs.

<https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2020/09/29/lyon-8e-des-employes-d-une-boucherie-gazes-parce-qu-ils-vendaient-du-porc>

Tous ces présidents ont chacun imposé ce choix de l'ouverture, sans frein, par préférence pour l'idéologie libérale-libertaire, dominante chez les élites mondialisées et favorable à cette immigration massive, pourtant sourdement rejetée par le peuple français jamais consulté et qui s'effraie de cette perte d'identité. Ce choix funeste étant bien sûr renforcé par des calculs électoraux à très courte vue ; lesquels calculs de boutiquiers nous ont conduits dans le piège mortel auquel la France est aujourd'hui confrontée.

Ils ont d'autant plus facilement fait ce choix que le renforcement du fait communautaire s'inscrivait parfaitement dans le projet des Communautés européennes, porté à Bruxelles contre l'existence de l'État-Nation appelé, selon leurs vœux, à s'effacer devant la montée en puissance de grandes régions et de l'immigration extra-européenne censée pallier l'effondrement de la natalité chez des natifs désabusés, individualistes et consuméristes, tout en favorisant l'émergence d'une société multiculturelle, au lourd potentiel multiconflictuel.

Le président MACRON s'est aujourd'hui tellement englué dans cette idéologie déstabilisante par sa permissivité, qu'il en est venu à publiquement s'interroger, le 2 octobre, pour savoir qui il y serait, s'il demandait à une femme de ne pas arborer un voile musulman ; voile qui est pourtant l'étendard régressif que les islamistes du monde entier, les ayatollahs iraniens en tête depuis 1979, imposent aux femmes et brandissent au nom de la pureté prônée par le texte du coran et l'islam, dans leur offensive contre la civilisation occidentale, jugée trop délurée à leurs yeux.

Voilà qui pourrait expliquer la troublante bienveillance, voire l'inexplicable soutien, que les autorités de l'Église catholique apportent aux revendications de la communauté musulmane dont le texte du coran qualifie pourtant les chrétiens de déviants et d'associateurs, au sens de

polythéistes qui doivent être combattus. Il y a là une sorte de solidarité du faible au fort qui pourrait s'expliquer par le projet naïf de réinstaller l'influence du religieux dans la société française contre celle, autrefois intransigeante mais aujourd'hui déclinante, de la Franc-maçonnerie.

Il s'agirait de profiter du dynamisme démographique, de la mobilisation et de la vigueur revendicative, constante et lassante, de la communauté musulmane contre les principes et lois laïques et républicains ; défendus de plus en plus faiblement par un État rongé de l'intérieur par l'idéologie libérale, le clientélisme, la discrimination dite « positive » et le pantouflage de ses plus hauts cadres au service de puissances étrangères, rivales voire ennemies de notre pays.

N'est-elle pas séparatiste et humainement discriminante, à rebours du discours du « vivre ensemble », cette revendication croissante portée par toutes les organisations officielles musulmanes (conseil français du culte musulman, grande mosquée de Paris, musulmans de France, etc), avec le soutien écrit de la conférence des Évêques de France et de prêtres, en faveur de la création illégale de carrés musulmans dans les cimetières, là où la loi française impose pourtant, au nom de l'égalité et de la neutralité républicaines, des inhumations « sans distinction de foi ni de croyance » ?

Les musulmans ne sont-ils pas encouragés dans cette démarche par la surprenante et illégale circulaire voulue le 19 février 2008 par le ministre de l'Intérieur du président SARKOZY, toujours en application malgré ma demande de retrait, qui demande aux préfets de pousser les maires, seuls détenteurs de la police dans les cimetières, à violer la loi républicaine en autorisant l'installation de ces fameux carrés musulmans au nom d'accommodements dits raisonnables (en réalité des renoncements irresponsables), en faveur des populations immigrées qui ne veulent pas être inhumées, à côté et parmi les non-musulmans forcément impurs ?

En choisissant ainsi de jouer au plus malin en rejetant les dangereux séparatistes islamistes tout en félicitant les bons «républicains» musulmans, le président MACRON essaye de construire artificiellement une séparation au sein du monde de l'islam en France pour obliger les Français à accepter finalement l'emprise pesante et envahissante de la communauté musulmane, qui restera de toute façon fidèle à la loi du coran, qu'elle juge supérieure à toute autre loi puisque révélée, comme un privilège octroyé au prophète de leur communauté, par leur dieu, l'unique et véritable dieu !

En effet, depuis l'apparition de cette religion, foi et loi, dans les sables d'Arabie, la séparation essentielle est plutôt entre le monde de l'islam et celui du monde de la guerre, c'est-à-dire celui des non-musulmans destiné à être conquis par la guerre sainte, conduite sous une forme militaire et violente ou entendue comme une conquête culturelle avant de devenir politique, par l'élection démocratique ; et cela grâce à une forte progression démographique obtenue par le dynamisme des naissances et la forte immigration voulue par tous les dirigeants de notre pays au nom de leur idéologie hors-sol, qui serait finalement effacée, comme pourrait l'être aussi la France...!

Marcel GIRARDIN

Conseiller municipal de Voglans de 2014 à 2020

Le 4 octobre 2020

